



**Interreg**  
Euro-MED



Co-funded by  
the European Union

# 2<sup>e</sup> réunion du Comité de Suivi

22 juin 2022 – Limassol



# Agenda & Décisions

10h00 – 10h10

**Mot de bienvenue de la Présidence et de l'Autorité de Gestion**

10h10 – 11h30

**Etat de l'art réglementaire du Programme (complété et prochaines étapes) : calendrier actualisé**

- Présentation
- Questions & réponses

Décision

11h30 – 11h45

**Pause café**

11h45 – 13h00

**Etat de l'art mise en œuvre du Programme : clôture et éligibilité 1er appel ISO1, cahiers des charges finaux appel thématique, calendrier future appels, outils à développer**

- Présentation
- Questions & réponses

Décision

13h00 – 14h30

**Déjeuner**

14h30 – 15h50

**Construire le transfert et l'optimisation des résultats : réseaux/coopérations internes et externes**

- Présentation
- Questions & réponses

Pour information

15h50 – 16h00

**Synthèse de la réunion**

## Décisions:

1. Le Comité de Suivi a convenu d'organiser au moins une réunion en présentiel uniquement par an, sans participation en ligne.
2. Accords de financement et de mise en œuvre : les deux processus doivent être menés de front. Pas de signature de l'AG pour l'Accord de financement.
3. Description du système de gestion et de contrôle : le cadre juridique doit être validé par l'AA dans un délai d'un an. Déjà en coordination avec elle, l'Autorité comptable et les EP (personnel en charge de la gestion des vérifications) dans la rédaction / mise à jour du système.
4. Plan d'évaluation à approuver par le Comité de suivi d'ici fin mai 2023. Poursuite du groupe de pilotage de l'évaluation en cours de discussion.
5. Actualités relatives à la communication : stratégie à valider. Nouveau logo approuvé. Les AN ont accepté de contribuer aux indicateurs de communication du Programme, par le biais d'une enquête annuelle en ligne.
6. Actualités relatives au 1er appel : tous les EP sont représentés dans les candidatures déposées, avec 32 nouveaux venus sur 117 participations. Décision prise de considérer comme éligibles les 13 projets.
7. 2ème appel : L'approbation des CdC est confirmée. Le SC participera en ligne aux journées d'information nationales.
8. La publication d'un calendrier simplifié des appels sur le site internet a été approuvée.
9. Discussion sur l'intégration des stratégies, de la candidature à la mise en œuvre, au niveau des projets et du Programme.
10. Discussion sur le mécanisme de coordination afin d'impliquer plus de programmes que les 3 déjà impliqués (Euro-MED, Marittimo, Next MED).
11. Discussion sur la Stratégie d'Optimisation des Résultats et la façon dont elle est organisée en interne. La reconnaissance du Programme est démontrée par la coordination et la participation à des événements de haut niveau avec des parties prenantes externes.
12. Les noms des membres du Comité de Suivi doivent être envoyés au SC pour la publication de la composition du Comité sur le site internet, comme le prévoit la législation.